

Mali

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)

Historique

La DNSI a été créée par l'Ordonnance N° 04-008/P-RM du 25 mars 2004 abrogeant les dispositions de l'ordonnance N° 77-30/ CMLN du 30 mars 1977. De 1960 à 1977, elle était la Direction Nationale de la Mécanographie Centrale et était directement rattachée à la Présidence de la République. A ce titre elle assurait tous les grands travaux du Gouvernement, tels que les enquêtes, le traitement des salaires des agents émergeant au budget national, le recensement général de la population et de l'habitat. En même temps, elle assurait divers traitements pour d'autres structures telles que la Régie des Chemins de Fer du Mali, la SOMIEX , la Poste , l'Énergie du Mali, etc... Jusqu'en 1984, elle était la seule structure dotée de moyens informatiques adéquats pour certains types de traitements. En 1984, le 1^{er} Plan National Informatique a été adopté par le Gouvernement pour prendre en compte les préoccupations des autorités pour un meilleur devenir de l'informatique au Mali. A partir de 1990, certaines structures se sont dotées d'outils informatiques pour leurs besoins spécifiques et ont du coup pris possession de leurs applications exploitées au niveau de la DNSI.